

Municipalité de Saint-Célestin (paroisse)

# A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER-TRÉSORIER DE LA  
SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin a adopté lors de l'assemblée régulière du conseil soit le 04 juillet 2022, la résolution numéro 2022-07-0105 pour le changement de date de la réunion du conseil du mois d'août 2022.

Considérant que le directeur général sera en vacances le lundi 1<sup>er</sup> août 2022;

Il est proposé par Madame Sandra St-Amour, appuyé par Madame Mireille Lemay, et résolu à l'unanimité :

QUE la séance régulière du conseil municipal du 1<sup>er</sup> août soit changé de date et aura lieu le lundi 8 août 2022 à 19h30, à l'emplacement habituel des réunions du conseil municipal de la municipalité de Saint-Célestin.

DONNÉ à Saint-Célestin ce 6<sup>e</sup> jour de juillet 2022



Greffier-Trésorier(e)

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Donald Brideau, directeur général & greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Célestin (paroisse), certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 06 juillet 2022 entre 10:00 et 12 :00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6 juillet 2022.



signature